RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

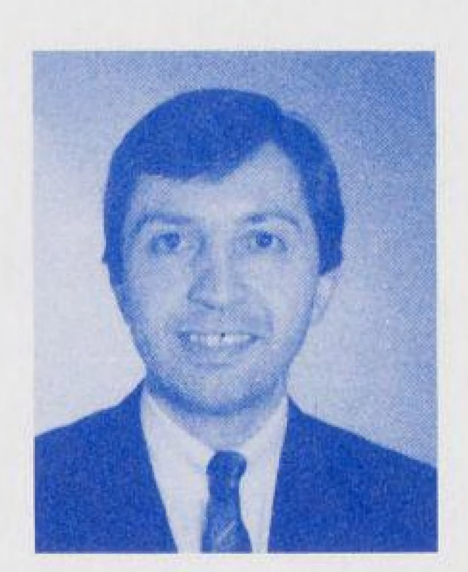
7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES



Pierre MERLI

CANDIDAT UNIQUE DE L'URC (UDF-RPR)

Suppléant : Gérard RENAUDO



Mes chers Concitoyens,

Gérard RENAUDO et moi-même vous remercions tout particulièrement de votre confiance dès le premier tour de scrutin. Vous nous avez placés largement en tête de tous les candidats qui se présentaient à vous.

Nous vous demandons de confirmer votre vote en venant très nombreux apporter vos suffrages afin de faire triompher nos idées de justice, de sécurité, de liberté et de solidarité.

Les résultats nationaux ont montré qu'une majorité libérale devrait se retrouver à l'Assemblée Nationale.

Dimanche, il est souhaitable pour la France, et pour notre circonscription, d'amplifier ce résultat.

VOTEZ PIERRE MERLI
(Suppléant Gérard RENAUD0)

Vu, Le Candidat

IMPRIMERIE FANTINO - 10, RUE LACAN - ANTIBES - 93 34 02 86